

A RETENIR:

- 6 semaines d'efficacité

Adulticide
Effet choc

AGITA 10 WG

Réf: 0110166

Insecticide en granulés dispersibles dans l'eau à appliquer en badigeon pour le contrôle des mouches adultes (Musca domestica) dans les bâtiments d'élevage à la dose de 2,5 g/m² de surface au sol.

COMPOSITION

Granulés dispersibles dans l'eau contenant 10 % de thiaméthoxam et 0,05 % de (Z)-9-tricosène.

APPARENCE

Granulés blanc-beige

PROPRIETES

Le thiaméthoxam est un insecticide large spectre appartenant à la classe des néonicotinoïdes destiné à la lutte contre les mouches (Musca domestica) dans les bâtiments d'élevage. Cette classe agit directement sur le système nerveux des insectes en se fixant sur des récepteurs nicotiniques à l'acéthylcholine post-synaptiques. Ce mode d'action provoque une hyperstimulation de l'insecte qui entraîne sa mort. Le thiaméthoxam appartient à la seconde génération de néonicotinoïdes. Il agit sur des récepteurs nicotinergiques qui lui sont très spécifiques et qui sont différents de ceux sur lesquels agissent les spinosides ce qui limite l'émergence de résistances croisées entre ces deux familles.

AgitaTM 10WG contient un sucre ainsi qu'une hormone sexuelle, le tricosène, qui lui confèrent un pouvoir attractif sur les mouches.

Si les dosages sont respectés ainsi que les modes d'application, l'efficacité prouvée de ce produit est de 6 semaines pour les mouches.

MODE D'EMPLOI

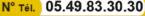
Mélanger la quantité indiquée d'Agita™ 10WG dans le volume correspondant d'eau tiède dans un récipient destiné à cet usage jusqu'à formation d'une pâte pouvant être appliquée au pinceau. Enduire des panneaux non absorbants à suspendre d'un format de type A4. Suspendre 10 panneaux/cartons pour 40 m² de surface au sol soit 80 à 120 m² de surface développée murs/plafond. Cette quantité doit être appliquée en priorité dans les zones où les mouches ont l'habitude de se poser. Compléter le programme de lutte par l'utilisation simultanée d'un larvicide et en alternance avec un adulticide ayant un mode d'action différent. Appliquer toujours hors de la portée des enfants et des animaux.

Agita™ 10 WG – Mouches – panneaux à suspendre				
100 g	250 g	400 g	1 kg	
Dans 80 ml d'eau	Dans 200 ml d'eau	Dans 320 ml d'eau	Dans 800 ml d'eau	
Equivalence en surface (m²)				
40 m² au sol	100 m ² au sol	160 m² au sol	400 m² au sol	
80-120 m² de	200-300 m² de murs	320-480 m² de	800-1200 m² de	
murs/plafonds	/plafonds	murs/plafonds	murs/plafonds	
Environ 10 panneaux	Environ 25 panneaux	Environ 40 panneaux	Environ 100	
à suspendre (taille	à suspendre (taille	à suspendre (taille	panneaux à	
A4)	A4)	A4)	suspendre (taille A4)	

Le délai d'action est de 4 à 6 semaines

Agita™ 10WG Avril 2019 Page 1/2



























Fax: 05.49.83.30.50



Répartir le mélange de façon homogène.

Ne pas traiter en présence de personnes non protégées avec un équipement adapté. Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux et avec les denrées destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

MESURES DE PRECAUTION POUR L'UTILISATEUR

Les mesures pour minimiser l'exposition du personnel doivent toujours être suivies, le produit ne doit être appliqué qu'en intérieur. Eviter la formation de poussière. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de poussière. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour les étapes de préparation et d'application du produit, l'utilisateur doit porter des vêtements de protection jetables afin d'empêcher toute émission vers les eaux usées suite au lavage des vêtements contaminés. Mesures après le travail : les équipements utilisés pour l'application du produit ne doivent pas être lavés après usage. Tout équipement contaminé peut être réutilisé sans lavage et doit toujours être éliminé dans un circuit de collecte approprié (sans rejet vers les eaux usées).

SECURITE DES CONSOMMATEURS ET ENVIRONNEMENT

Nocif pour les abeilles. Dangereux pour l'environnement. Eviter le rejet dans l'environnement. Ne pas déverser le mélange inutilisé dans les étangs, cours d'eau ou système des eaux usées. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les endroits où le produit est préparé doivent être protégés d'une bâche plastique jetable afin d'empêcher toute contamination. Ne pas installer les supports traités à des endroits qui pourraient être en contact avec de l'eau. Retirer tous les supports traités lors des phases de nettoyage et de désinfection des bâtiments.

INSTRUCTIONS DE PREMIER SECOURS

Inhalation	Sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition des symptômes, contacter le centre antipoison au appeler le 15/112.		
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés et bien laver les parties du corps atteintes avec du savon et de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.		
Contact avec les yeux	Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. Dans le cas de port de lentilles, effectuer les mêmes manipulations en plus du retrait des lentilles.		
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.		

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur la côté) ; appeler le 15/112.

CONTROLE DES RESISTANCES

AgitaTM 10WG contient comme principe actif du thiaméthoxam, insecticide du groupe 4A actif sur les populations adultes des mouches. Pour retarder le développement de résistances, éviter l'utilisation répétée exclusive d'insecticides du même groupe. Alterner avec des produits appartenant à d'autres familles, par exemple les spinosides. Informer le détendeur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

STOCKAGE

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver dans le récipient d'origine clos. Protéger de la lumière et de l'humidité. Conserver hors de portée des enfants. Stocker à une température inférieure à 25°C.

ELIMINATION DES DECHETS

Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (supports traités hors d'usage, eaux de lavage des équipements,...) dans un circuit de collecte approprié. Ne pas rejeter le produit non utilisé ainsi que les eaux de lavage de l'équipement sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations ou dans les systèmes d'évacuation des eaux. Remarque : toujours respecter les dispositions locales légales.

RESPONSABILITES

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

CATEGORIE

Insecticide pour bâtiment d'élevage pour usage professionnel.

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

FR-2018-0054

DUREE DE CONSERVATION

2 ans après la date de fabrication

PRESENTATION

1 kg.